

Département du
VAL D'OISE

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BEAUCHAMP

Du 30 janvier 2024

ARRONDISSEMENT D'ARGENTEUIL
CANTON
DE TAVERNY

OBJET

**Rapport d'orientations
budgétaires du CCAS et
de la résidence Eugène
Robin
Exercice 2024**

Nota- Le Maire,
Présidente du CCAS
certifie exécutoire
cette délibération mise en
ligne sur le site de la ville
le 14/02/2024

Que la convocation du
Conseil d'administration
du CCAS a été faite le
24 janvier 2024

Et que le nombre des
membres en exercice est
de : **11**

L'an deux mille vingt-quatre, le 30 janvier à 17h30, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Françoise NORDMANN, Présidente du CCAS.

Administrateurs présents : Mesdames Sylvia CERIANI, Maryse SERVAIS, Evelyne LE BRAS, Mila CANAS et Chantal HUET
Monsieur Thomas BEDON

Administrateurs absents excusés :

Madame Arlette VALERE donne pouvoir à Madame Maryse SERVAIS
Monsieur Marc REMOND
Monsieur David POTREL
Monsieur Mouloud ANIBA

Secrétaire de séance : Madame DREVET Lucile- Directrice du C.C.A.S.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2312-1

VU le Code de l'action sociale et des familles et notamment ses articles L. 123-4 à L123-9

VU l'article 107 de la loi n°2015-991 du 07 Août 2015 dite loi NOTRe,

CONSIDERANT que le débat d'orientations budgétaires doit avoir lieu dans un délai de deux mois précédant l'examen des budgets primitifs du CCAS,

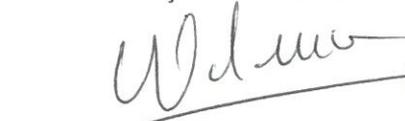
CONSIDERANT que ce débat permet de discuter des grandes orientations budgétaires à retenir pour le prochain budget primitif et d'informer le Conseil d'Administration sur l'évolution prévisible de la situation financière du CCAS et de la résidence autonomie pour 2024,

CONSIDERANT le rapport présenté au Conseil d'administration par Madame CERIANI

Le Conseil d'administration, prend acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires du CCAS et de la résidence autonomie Eugène Robin 2024.

POUR EXTRAIT CONFORME Beauchamp le 1^{er} février 2024

Le Maire,
Présidente du CCAS,
Françoise NORDMANN


La secrétaire de séance,
Lucile DREVET

